



Rupture contrat d'apprentissage

Par **Mikeco31**, le **04/04/2020** à **17:15**

Bonjour, je viens vers vous car j'ai ma fille qui était en contrat d'apprentissage par alternance et son employeur a décidé de mettre fin à son contrat car elle a fait une erreur de livraison chez un client alors qu'elle était seule à le faire et qu'elle travaillait plus d'heures qu'il ne fallait depuis quelques jours car sa patronne avait mis ses titulaires en chômage partiel au vu des conditions actuelles.

Je suis allé avec ma fille à un rendez-vous d'une convocation et la patronne nous a donné 2 choix pour la rupture:

Soit faute lourde en menaçant que retrouver un travail serait impossible ou alors une rupture conventionnelle que ma fille a signé malgré qu'elle ne soit pas d'accord.

Ma question est quel recours puis-je avoir pour contester cette rupture.

Dans l'attente d'une réponse de votre part cordialement.